

1

## Éléments de contexte

L'agence d'attractivité Hello Lille a été créée en février 2019, à l'initiative conjointe de la Métropole Européenne de Lille, de la CCI Région Hauts de France et Entreprises et Cités. Elle fédère l'ensemble des acteurs souhaitant contribuer au rayonnement et au développement du territoire métropolitain et capitalise sur leurs savoir-faire, crée des dynamiques vertueuses en stimulant les initiatives, pour créer l'environnement propice à l'accueil des entreprises, organismes et événements dans un contexte de compétition entre métropoles européennes.

Par l'ensemble de ses actions, l'Agence agit au service et au bénéfice de son écosystème et du territoire de la Métropole européenne de Lille.

Outil de promotion, de prospection et de développement économique, les missions de l'Agence ont pour finalités, directes ou indirectes, le développement durable de l'activité économique et la création d'emplois pour tous sur l'ensemble du territoire métropolitain. Agile, l'Agence adapte en permanence son action aux objectifs, aux opportunités et à ses moyens dans une logique de résultats concrets. Son ambition est de fédérer au maximum les acteurs et initiatives afin de rendre cohérents les actions et la visibilité du territoire dans une logique de mutualisation de moyens.

Ses objectifs stratégiques sont :

- **Attractivité et Rayonnement** : l'Agence fédère les acteurs du territoire pour promouvoir l'image de la métropole en France et à l'international
- **Implantation d'entreprises** : l'Agence prospecte et facilite l'implantation d'entreprises exogènes sur le territoire
- **Accueil d'événements, congrès et rencontres professionnelles** : l'Agence renforce son action fédératrice pour attirer de grands événements sur le territoire

2

## Objet de l'appel d'offre

L'Agence d'attractivité Hello Lille souhaite remettre en concurrence son contrat de prestation de gestion sociale pour une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

L'exercice comptable et social de l'agence coïncidant avec l'année civile, la période concernée s'étale du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2027.

Le contrat sera d'une durée de 3 ans, avec tacite reconduction chaque année. Si le livrable ne s'avérait pas satisfaisant ou conforme aux engagements de départ, **l'Agence se réserve la possibilité de dénoncer le contrat, soit au plus tard le 31 octobre 2025 et 2026**, par voie de courrier recommandé avec accusé de réception.

### 3

## Description fonctionnelle des besoins

- Élaboration des bulletins de salaires et déclaration des charges sociales via la DSN
- Conseil social courant et veille sociale et juridique relative aux évolutions de la législation
- Assistance et accompagnement ponctuel lors d'événements spécifiques suscitant des interrogations en lien avec le respect du droit social ou à caractère délicat
- Fournir à l'agence l'accès au logiciel de paye afin de permettre la saisie des variables de paye et la consultation libre des fiches salariés sans l'intermédiaire du prestataire
- Proposer une solution permettant la demande et la validation des congés payés de façon autonome pour les salariés

### 4

## Délais de réalisation

Immédiat, dès attribution officielle du marché

### 5

## Critères d'évaluations des offres

- Coût de la prestation (40%)
- Moyens matériels et humains mis à disposition (35%)
- Expérience dans le domaine des associations institutionnelles et compréhension des enjeux de l'agence (25%)



## Contact

**Agence d'attractivité Hello Lille**  
**87 boulevard de la liberté 59 000 Lille**

Jill Gallien  
Responsable administration, finances et  
Ressources humaines  
j.gallien@hellolille.eu  
07 85 46 20 74